

## [Text]

Les collectivités qui ont des services postaux privatisés signalent fréquemment l'instabilité des services aux dits comptoirs. De nombreuses petites entreprises signent des ententes avec la Société canadienne des postes pour les rejeter par la suite, parce qu'elles s'avèrent une très mauvaise affaire pour leur commerce. Lorsque la Société canadienne des postes ne trouve pas de marchands acceptant un comptoir postal, où ils travailleraient à bien moins que le salaire minimum, certaines collectivités sont tout simplement abandonnées. Aucun service postal sauf la livraison du courrier.

Les décisions prises pour fermer les bureaux de poste, sans consultations des collectivités rurales canadiennes, s'avèrent une négation des autorités politiques et de la Société canadienne des postes en ce qui a trait à ces mêmes collectivités.

L'expérience de privatisation du service postal à travers la ruralité canadienne n'a été ni heureuse, ni juste. Nous ne voulons plus voir une telle politique aller plus loin. Cette politique de privatisation a un impact de dévitalisation extrême sur la ruralité canadienne. A l'échelle du pays, les députés fédéraux devront adopter une attitude qui répondra aux aspirations de leurs commettants, plutôt que de défendre les intérêts du parti. Le démantèlement, la déstructuralisation, voire la disparition des services en milieu rural ont des conséquences graves sur l'évolution et le développement de l'ensemble de la société canadienne.

En novembre 1991, le groupe conseil sur le développement rural de l'O.C.D.E. disait:

Les zones rurales englobent des biens d'intérêts publics de grande importance, qui sont de plus en plus appréciées, et pour lesquels la demande ne cesse d'augmenter; ces biens d'intérêts publics seront perdus si les zones rurales se dépeuplent pour cause de manque de services publics, d'emplois, ainsi que d'une qualité de vie.

Le milieu rural a besoin d'un traitement économique et social qui vont de pair et qui s'appliquent en étroite relation. Un des rôles essentiels du gouvernement central est d'être partenaire des régions rurales et de son droit à la différence.

Le mouvement Dignité rurale croit que le projet de loi C-73 est une préparation délibérée pour la privatisation complète de la Société canadienne des postes. La preuve en est irréfutable: La privatisation d'environ 1 000 bureaux de poste ruraux et d'environ six douzaines de bureaux de poste urbains, la tentative d'effacer l'image d'un lien fédéral ou de l'État avec la Société (ce qui contrevient à la loi sur la Société canadienne des postes) en élevant le mot «Canada» de Postes Canada (nous avons maintenant «Mail/Poste») et en remplaçant la feuille d'érable par une flèche stylisée dans le logo, la soi-disant rationalisation du système par la centralisa-

## [Traduction]

The communities whose postal services have been privatized frequently report unreliable service at these private counters. Many small businesses sign agreements with the Canada Post Corporation but later reject them because they prove to be a very bad deal for their business. When the Canada Post Corporation cannot find any merchants willing to accept a postal counter and work for less than the minimum wage, some communities are quite simply abandoned and receive no postal service other than mail delivery.

The decisions taken to close post offices, without consulting rural Canadian communities, constitute a repudiation of these communities by the political authorities and the Canada Post Corporation.

Experience with the privatization of postal service in rural Canada has been neither pleasant nor fair. We do not wish to see such a policy go any further. This policy of privatization has an extremely devitalizing effect on rural Canada. Across the country, federal MPs must adopt an attitude which reflects the aspirations of their constituents, rather than defending the interests of the party. The dismantling, the destructuring, indeed the disappearance of rural services have serious consequences on the progress and development of Canadian society as a whole.

In November 1991, the OECD's Advisory Group on Rural Development said:

Rural areas possess a heritage of great social importance, which is increasingly appreciated and in demand; this social heritage will be lost if rural areas are depopulated because of lack of public services, jobs and quality of life.

Rural communities need closely co-ordinated economic and social policies. One of the essential roles of the central government is to be a partner in supporting rural areas and their right to be different.

The Rural Dignity movement believes that Bill C-73 constitutes a deliberate preparation for the complete privatization of the Canada Post Corporation. The evidence is irrefutable: the privatization of some 1,000 rural post offices and some six dozen urban post offices, the attempt to erase the image of a federal or government link with the Corporation (which is contrary to the Canada Post Act) by removing the word "Canada" from Canada Post (we now have "Mail/Poste") and by replacing the maple leaf with a stylized arrow in the logo, the so-called rationalization of the system through the centralization of sorting, the amalgamation of rural routes, the